Conseil municipal du 14/05/2009

- Schéma d'aménagement du village page 1
- Rapport d'activité annuel du service de l'eau
- Nouvelles communes au SIED 70
- Attribution de subvention
- Budget communal : Décision modificative N° 1

Informations diverses

- Encore un 1er mai noir
- Dimanche 24 mai 2009: repas de l'association « Mon Village
- Samedi 6 juin 2009, Ca marche pour le Circuit de Monts
- Elections Européennes
- Remaniement du cadastre
- Ruissellements sur le plateau de Fanican
- Vendredi 29 mai 2009 : Conférence opération facades
- Plan canicule 2009
- Etat civil



Mairie: 7 Rue de Prételon 70 000 Villeparois Horaires d'ouverture : Le mardi et le jeudi de 18 à 19 heures

2 03.84.75.29.28 ou 06.75.79.43.20 □ 03.84.75.29.30

e-mail:

mairie.villeparois@wanadoo.fr Site Internet http://www.villeparois.fr

Conseil municipal du 14 mai 2009 - Principales décisions

Schéma d'aménagement fonctionnel, esthétique et de sécurité du VIIIage

C'est finalement le bureau d'études J.D.B.E. de Besançon qui assurera la conduite de cette opération.

Cinq prestataires ont répondu à notre consultation.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance, de l'analyse des offres, effectuée par les services de la DDEA, et des observations de la commission communale chargée l'aménagement dυ territoire, a retenu le J.D.B.E. cabinet principalement pour la diversité de ses moyens humains et techniques. pour ses références, la qualité et la valeur technique de son offre. Le prix n'a donc pas été un critère déterminant.



Le marché sera conclu à hauteur de 14 400 € HT après réunion de cadrage.

Nous vous rappelons que ce bureau d'étude sera chargé, en collaboration avec les élus, la population et nos partenaires, d'élaborer un schéma général d'aménagement du village pour les prochaines années. Ce schéma n'est pas un simple plan d'aménagement de voirie mais un véritable programme pluriannuel prenant en compte tout ce qui touche à l'aménagement fonctionnel et esthétique des espaces publics, à la sécurité, aux déplacements, à la vie sociale, à l'habitat, etc. Cette opération est divisée en quatre phases :

- Phase n°1 : Diagnostic de l'existant, des projets et analyse du budget communal afin de définir un financement plafond du projet compatible avec les finances communales.
- 4 Phase n°2 : Élaboration de scénarii d'aménagement chiffrés avec programmation.
- ♣ Phase n°3 : Établissement d'un rapport d'étude qui devra comprendre:





- La présentation de l'opération
- Le diagnostic de l'existant et des projets, avec recensement des dysfonctionnements et des points critiques et l'analyse financière.
- Les contraintes.
- Les enjeux et objectifs.
- Les scénarii.
- Le programme d'aménagement.
- ✗ L'enveloppe financière prévisionnelle, accompagnée de la programmation pluriannuelle avec rationalisation des investissements et des travaux en fonction des priorités
- L'estimation des coûts d'entretien.
- Les financements possibles.
- Phase n°4 : Préparation des dossiers de demandes de subventions.

Cette étude sera conduite par un comité de pilotage qui aura notamment pour mission d'organiser une concertation la plus large possible autour de ce projet.

Rapport d'activité annuel du service de l'eau potable et de l'assainissement collectif :

Comme chaque année, le maire a présenté le rapport annuel d'activité 2008 des services de l'eau potable et de l'assainissement. Ce rapport est consultable en mairie et sera adressé au internautes sous forme dématérialisée.

Un peu d'histoire...

En 1968 la presse locale titrait « L'eau à Villeparois fait toujours couler beaucoup d'encre — Le problème de l'eau à Villeparois ». A en croire les articles des journaux de l'époque, l'installation d'un réseau d'eau public ne faisait pas l'unanimité. Et pourtant ; ce petit village construit comme son vieux nom l'indique (Villepereux) sur des chemins pierreux n'a jamais disposé sur son territoire de ressources suffisantes en eau potable. Le Maire, M. CARREY estimait que la seule solution pour éviter la pollution de l'eau était de construire des fosses à purin.

Il a donc fallu attendre 1972 pour que ses habitants bénéficient d'un peu d'eau venue de Vesoul et distribuée par un tuyau de diamètre 60 desservant également les communes de Coulevon et Auxon.

En 1980 ce petit village très rural commence à se développer avec la construction de plusieurs maisons. Parallèlement les exploitations agricoles

se regroupent, le cheptel s'accroît considérablement.

Les problèmes d'approvisionnement en eau resurgissent rapidement.

C'est donc dans l'urgence qu'une nouvelle alimentation du village est réalisée à partir de la canalisation du Syndicat du Breuchin traversant la commune voisine de Coulevon.

Bien entendu, les études sont réalisées sommairement : Il faut de l'eau et tout de suite.



Jusqu'en 2004, ce dossier est en sommeil; d'autres priorités ayant quelque peu masqué le caractère provisoire de ces travaux. (Réseau d'assainissement, construction de la mairie, rénovation de la voirie, éclairage public, etc.

Entraîné dans la spirale de l'agglomération de VESOUL, le village continue régulièrement à se développer en offrant à ses habitants une qualité de vie de plus en plus recherchée.

Des anciennes fermes du village sont restaurées, les premières maisons d'un nouveau lotissement communal s'achèvent et les deux grosses exploitations agricoles poursuivent leur développement à l'extérieur du village.

Il n'est alors plus possible de délivrer des permis de construire sans se soucier de ce dossier.

Plusieurs facteurs sont à prendre en compte :

La défense incendie du village n'est pas assurée de façon satisfaisante (Débit et pression insuffisante sur la plupart des bornes d'incendie – La rivière « le Bâtard » connaît des périodes d'étiage sévères – Absence de bornes incendie dans certains secteurs).

Les dénivelés importants entre les maisons les plus hautes et le bas du village, l'alimentation du réseau en son point le plus bas nécessitent une pression très élevée pouvant créer des désordres et un vieillissement prématuré.

Toute interruption du réseau du Syndicat du Breuchin entraîne immédiatement un arrêt complet de la distribution d'eau sur la commune et notamment dans les deux fermes d'élevage. (pollution du réseau du Breuchin, rupture de canalisation, travaux de maintenance)

Tout secours par camion citerne est difficile à mettre en œuvre (Absence de réservoir de remplissage – pression importante sur le réseau).

Les problèmes de ressources en eau de nombreuses communes ont conduit le Syndicat du Breuchin à étendre considérablement son réseau et notamment à envisager l'alimentation complète de Vesoul en cas de défaillance de sa propre ressource.

En 2004 la municipalité décide la mise en conformité, l'extension du réseau et la construction d'un réservoir de 250m3 sur la colline de Fanican, alimenté par une nouvelle canalisation du syndicat du Breuchin.

L'opération, divisée en trois tranches de travaux, était estimée à 437 400 € TTC

Pour réaliser ces travaux, la commune a bénéficié de subventions de l'Etat (deux premières tranches), du département et de l'Agence de l'eau.

Les études et la conduite des travaux ont été réalisées par les services techniques de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

La demande de permis de construire du réservoir a été élaborée par M. Luc HEDOU, Architecte.

Les études de sols ont été réalisées par la société GEOTEC.

Les deux premières tranches de travaux ont été confiées à l'entreprise LOCATELLI. La réception des deux premières tranches de travaux a été prononcée le 10 juillet 2006. Le coût final de ces deux premières tranches s'élève à 277 660.42 € TTC, honoraires et frais annexes compris.

Les études techniques de la troisième tranche de travaux ont été confiées à la Direction départementale de l'Equipement et de la Forêt et les travaux à l'entreprise LIVERA.

La réception de ces travaux a été prononcée le 18/04/2007. Cette troisième tranche a été réalisée avec le concours du département à hauteur de 40% du montant HT des travaux.



En 2007, une quatrième tranche de travaux est engagée pour alimenter le nouveau lotissement communal « Les coteaux de la roche » et assurer sa défense incendie. Cette opération permettra également de rénover une partie du réseau de la rue des sources, entre la Chapelle et les premières maisons de Coulevon. La maîtrise d'œuvre de cette opération a été confiée à la DDA, la réalisation des travaux à l'entreprise FCTP. Pour cette 4ème tranche de travaux, la commune a bénéficié d'une subvention du département à hauteur de 30% (Limitée à la canalisation principale d'un diamètre de 125mm) et d'une subvention sur la défense incendie.



Le coût globale de cette opération de mise en conformité et de renforcement du réseau (1ère à 4ème tranche) s'est élevé au total à 429 916.86 € HT financé par des subventions de l'état, de l'agence de l'eau et du département à hauteur de 235 514.62 €, une subvention du budget communal de 118 132 €, un emprunt de 60 000 € et un autofinancement de 16 270.24 €

Le réseau du lotissement « Les coteaux de la roche » sera transféré dans le service de l'eau guand cette opération sera terminée.

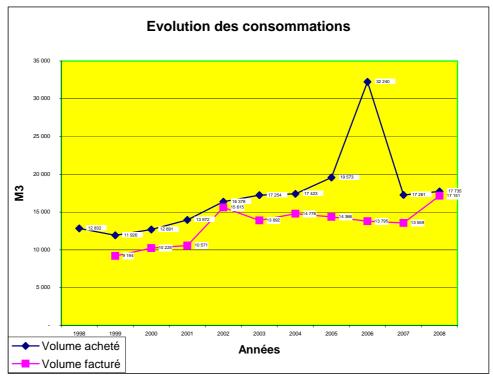
Concernant le réseau d'assainissement, des extensions du réseau ont été réalisées en 2004 et 2005 pour assurer le raccordement des nouveaux usagers du lotissement communal « Aux Chailles ».

Les études techniques ont été réalisées par les services de la Direction Départementale de l'Equipement de la Haute-Saône et la réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise FCTP.

En 2007, des extensions du réseau ont été réalisées sur le lotissement « Les coteaux de la Roche ». Ces investissements seront transférés au service de l'assainissement collectif quand cette opération sera terminée. La Maîtrise d'œuvre de ce lotissement a été assurée par le Cabinet EVI, les travaux par l'entreprise FCTP.

Merci à tout ceux qui ont permis la réalisation de ces projets ambitieux pour notre petit Village.

Quelques chiffres...



La progression importante des quantités d'eau achetée entre 2006 et 2007 s'explique par une fuite importante sur le réseau.

La facture d'eau annuelle pour un ménage moyen en 2008

Désignation de l'article	Prix unitaire	Quantité	Total	Redevance
Abonnement	24.36 €	1	24.36 €	
Consommation eau tranche de 0 à 149m3	1.08€	120	129.60 €	
Consommation eau tranche deà				
Redevance prélèvement Agence de l'Eau	0.038	120		4.56 €
	153.96 €	4.56 €		
	+1.825%	ND		
	158.52 €			
Prix pondéré du m (Pour une consommation ar	1.321 € (+4.84%)			

L'augmentation du prix moyen de l'eau en 2008 s'explique par la mise en place d'une nouvelle taxe de l'Agence de l'eau et une augmentation des tarifs, décidée par le conseil municipal (environ 2%)

Les branchements

Population	Nombre d'abonnés Au 31/12/2008	Nombre de branchements plomb dans la commune		
194	92	Zéro		



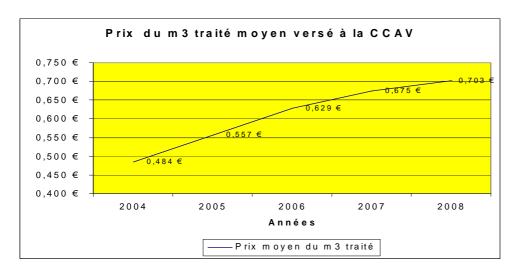
Etat de la dette du service de l'eau potable :

Objet de la dette	Organisme	Année de	Montant		tant Durée		Taux
	prêteur	départ					
Renforcement et rénovation du réseau	Caisse d'épargne	2008	60 000 €		15 a		5.12%
Capital initial	Capital restant au 31/12/2008	Amortissement 2008		Intérê	t 2008	Α	nnuité 2008
60 000 €	55 594.19 €	4 405.81 €		€ 1 024 e			5 429.81 €

Facture d'assainissement annuelle payée par un ménage moyen

Facture d'assainissement pour un foyer moyen en 2008						
Désignation de l'article	Prix unitaire	Quantité	Total	Redevance		
Part fixe	38.72€	1,00	38.72 €			
Assainissement	0,56 €	120,00	67.20 €			
Redevance pollution Agence de l'Eau	0.038€	120.00		4.56 €		
	105.92 €	4.56 €				
		110.48 €				
Prix pond	0	,9207 € (+8.25%)				

L'évolution des tarifs s'explique par l'évolution des coûts de traitement des eaux usées, suite à la construction de la nouvelle station d'épuration par la CCAV et la mise en place à compter du 1^{er} janvier 2008 d'une nouvelle taxe prélevée par l'agence de l'eau.



Objet de la dette	Organisme prêteur	Année de départ Renégocié	Montant	Durée	Taux
Construction du réseau initial	Caisse d'épargne	2002	24 300 €	10 ans	4.38%
Capital initial	Capital restant Au 31/12/2008	Capital remboursé 2008	Intérêt 2008		nuité 008
24 300 €	8 307.67 €	2 507.35 €	546.16 €	3 0	53.51€

<u>Aucune pollution n'a été constatée en</u> 2008 sur ces réseaux.

Les analyses effectuées régulièrement sur le réseau d'eau sont affichées au tableau de la mairie et consultables sur notre site Internet :

http://www.villeparois.fr



SIED 70 Intégration de nouvelles communes

Plusieurs communes du département ont décidé de rejoindre le syndicat. Il s'agit cette fois des villes et villages de Lieffrans, Gray, Motey-Besuche, Arsans, Sornay, Girefontaine, La grande Résie, Venère et Senoncourt.

Attribution de subventions

Le conseil municipal a décidé de renouveler sa subvention annuelle de 100 € à l'association d'aide à domicile en Milieu Rural (ADMR) et à la Fédération des Associations de Soins à Domicile de Haute-Saône (FASSAD) qui assurent un certain nombre de prestations sur notre village.

Un subvention de 100 € à également été attribuée au Foyer « Les Grillons » (ADAPEI de Haute-Saône) qui nous met régulièrement et gratuitement son chapiteau à disposition.





Budget communal: Décision modificative N°1

Cet ajustement du budget communal prend en compte une erreur dans l'affectation des crédits prévus pour le remboursement du capital des emprunts et l'ajustement de la subvention versée par le département au titre de l'aide départementale pour l'entretien de la voirie communale.

		Dép	enses	Recettes				
Comptes	Désignations	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits			
	INVESTISSEMENT							
D 1641	Ajust remboursement capital des emprunts		1 420,00 €					
D 2315- 051	Augmentation des crédits pour travaux de voirie		1535,00 €					
R 1323- 051	Ajust de la subvention AED 2009S01042				2 955,00 €			
Total investissement 2 955.0		2 955.00 €		2 955.00 €				

INFORMATIONS DIVERSES

Encore un premier mai noir

Des fleurs arrachées, lancées sur les façades, des potiches cassées, des piquets à linges descellés et massacrés, des clôtures détruites, des objet dérobés, etc., etc. On est très loin de la tradition et la charte des déménageurs prônée par l'une de notre concitoyenne en 2007.

Si c'est de cette manière que l'on charme aujourd'hui les filles, je suis vraiment maintenant un vieux C ou alors la matière grise de certains c'est bien ramollie.

Plusieurs familles du village ont été témoins et ont subis les exactions, réalisées par ces individus cagoulés et pas très courageux.

J'attendais, après le petit mot déposé dans les boites aux lettres, au moins des excuses et certains de nos concitoyens auraient sans doute passé l'éponge si ces casseurs étaient venus réparer leur dégâts.

On me rétorquera sans doute que ce sont des jeunes d'autres villages et que ce soir-là tout le monde était devant sa télé avec papa maman. Vous ne le saviez peut-être pas, notre bonne eau de Villeparois donne des hallucinations et fait parler les absents.

J'ai donc invité toutes les familles concernées, à déposer plainte auprès de la gendarmerie et pour ma part j'ai informé le procureur de la république.

Plusieurs objets, ramassés par notre agent communal sont toujours entreposés sur le terrain de jeux à côté de la mairie, merci de les récupérer.

Le Maire

Dimanche 24 mai, repas de l'association « Mon Village »

Quand vous recevrez ce journal dans votre boite aux lettres, les tables seront reliées et ceux qui se sont inscrits à ce repas auront sans doute passé une bonne journée.

Cette petite association a parfois un peu de mal à vivre par manque de moyens et surtout de bénévoles. Pour ce repas, plusieurs familles se sont mobilisées pour donner un petit coup de main et nous les remercions. Une assemblée générale devrait être rapidement Venez organisée. nombreux. Cette association est indispensable à la vie sociale de notre village et ne s'adresse pas seulement aux jeunes. Elle peut être le support d'activités nouvelles.

Samedi 6 juin 2009, Ca marche pour le Circuit de Monts



Voici le Programme proposé par Elisabeth Marchal

« C'est bientôt, nous l'avions promis. Il y en aura pour tous les goûts. Voir circuits et sites.



<u>Attention</u>: j'ai besoin de savoir qui est intéressé par la visite du château d'Oricourt pour qu'on nous ouvre.



1 heure 30 de visite

Prévoir un peu d'argent pour l'entrée (Moins de 10 € je crois)



14h – 15h30

Donc, que vous fassiez la balade ou non, si vous êtes intéressé, prévenez moi avant le 28 mai (impératif) au 03.84.75.17.81 Laissez moi votre nom et votre N° de téléphone afin que je puisse vous confirmer.

Je laisserai sur mon répondeur un petit laïus pour donner les précisions de dernière minute.





Déroulement de la journée

Le circuit se compose de trois boucles que l'on peut faire séparément

Pour les courageux :Départ à 8h30 précises devant la mairie de Villeparois.

Venir en voiture. On les remplira sur place

Direction Oricourt en passant par Noroy le bourg, Autrey les Cerre, Borey, **Oppenans**

9 heures on laisse les voitures -Départ de la randonnée, boucle Ouest, 13 km (Ce qui veut dire 4 km à la pause vers 1h30 pour un randonneur moyen

12 heures 15 Oricourt

12 heures 30 Rendez vous de tous pour un pique-nique tiré du sac sur les pelouses du château (Nous avons demandé l'autorisation) ou dans un petit bois attenant s'il fait trop chaud

Qui?

Les randonneurs du matin

Ceux qui ne veulent que le pique-nique et faire la visite après.

Ceux qui veulent pique-niquer, visiter et faire une petite boucle après la visite

14 heures - 15 heures 30 Visite du château

Après on boit un coup ensemble et on se sépare éventuellement

16 heures – 18 heures, pour les plus courageux, on fait une des deux petites boucles voire les deux.

Si possible

Prévenez moi quelques jours avant, de ce que vous souhaitez faire, au 03.84.75.17.81

Prévoir pour les marcheurs

De bonnes chaussures

Le repas du midi et le « en cas »

De l'eau

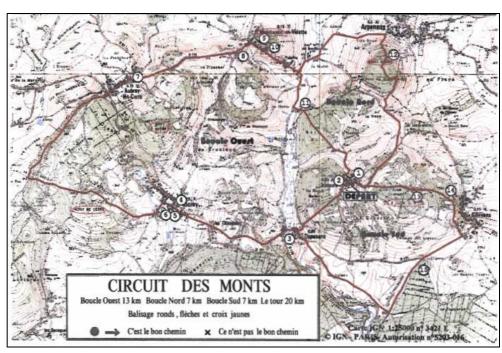
Un KW, chapeau, casquette, crème solaire pour les peaux sensibles

Un peu d'argent Notre plan ci-joint Possible pour les enfants accompagnés d'un adulte responsable

En cas de pluie importante

J'annulerai la partie randonnée et pique-nique que l'on fera plus tard Appeler sur mon répondeur au 03.84.75.17.81 après 18 heures le vendredi 5 juin Si possible, je maintiendrai la visite puisque la réservation sera faite. A bientôt

E Marchal pour le groupe « ça marche » »



CIRCUIT DES MONTS

- urs carrées, des courtines et des fossés très bien co ensemble a été complété par quelques bâtiments d'habitation et de ferme au XV° et XVIII°. Un des plus imposants témoins de l'archite militairemédiévale en Franche-Comté.
- 2 Le Colombier d'Oricouri : Construit vers 1690, peut contenir 800 nids (treillis de fascines e une saillie extérieure empéchaient l'intrusion de nuisibles, Les 1500 pigeons hébergés cherche dam des paysans, et les revenus allaient au seigneur. La toiture en lave a été restaurée en 1984. air 800 nids (treillis de fascines enrobées de terre glaise). Un plancher intérieur aient leur nourriture dans les champs environnants au grand
- dam des paysans, et les révenus allaient au seigneur. Le toiture en lave a été restaurée en 1984.

 3 La Fontaine d'Oppenans : Construite en 1824, elle est une des plus anciennes fontaines du BORPLACAL. Sur la colonne on peut lire : "Thomassin Maire, Beaujard Ainé Architecte et M. de Villeneuve Préfet."

 4 La Fontaine Saint Maurice de Borey : Construite en 1861-1863 sur les plans de l'architecte luron Collard, elle a remplacé un puisard qui existait déjà à la Révolution. En 1932 la fontaine a été enterrée pour faciliter la construction d'une scierie. (!!!). Son dégagement et sa restauration ont été entrepris en
- 5 Le Pigeannier de Borey : Construit, sans doute, en même temps que le château. Modifié au début du XXº siècle. Toiture conique à base octogonale :
 6 Le Château de Borey : Construit à la fin du XVIº siècle, le château a été plusieurs fois modifié au cours des siècles. Jusqu'à la Révolution il appartient à la famille des Tranchant de la Verne. Vendu comme bien national , il est actuellement divisé entre trois propriétaires .
- 7 Fontaine, Lavoir.

 8 Le Monument des fils Doillon: Jean et Simon Doillon habitaient la maison-forte de Montjustin. En 1944, Jean était lieutenant et pilote de chasse du Groupe "Nice", il a été abattu le 24 décembre, au-dessus de Duningen en Allemagne. Le cadet, Simon, fut le héros d'un exploit exceptionnel: il réussit à faire déserter, en août 1944, un bataillon d'Ukrainiens (820 hommes), enrôlés dans l'armée allemande. Cette désertion, qui eut lieu au sud de Port-sur-Saône, s'accornagna de l'extermination de près de 300 SS. Par la suite, Simon fut tué sur le front des Vosges le 7 octobre.

 9 Les ruines du Château féodal de Montjustin: Cette importante forteresse a toujours appartenu aux souverains possesseurs de la Comté (Comtes, Rois, Ducs, Empereurs). Sa ruine a sans doute commencé au XVº siècle en fournissant, en particulier, les matériaux qui ont permis la construction " en dur » des maisons de Montjustin. Une végétation abondante recouvre les ruines et au nord-ouest, grâce au lierre, on peut voir encore un pan de murailles debout.

 10 L'église de Montjustin: Eglise du XIIº, remaniée au XVIIº et au XVIIIº. Très belle grille en fer fôrgé (1754), plusieurs pierres tombales (XVIº, XVIIº, XVIIIº) et surtout, à gauche de la nef, une croix remarquable par la richesse de sa sculpture (XVº).
- XVIII°) et surtout, à gauche de la nef, une croix remarquable par la richesse de sa sculpture (XV°).

 En 1391, Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, y maria sa fille Catherine avec Léopold IV, archiduc d'Autriche.

 11 Le pont de la Ribe : En vieux comtois, la "ribe " est un moulin à broyer le chanvre. Existence possible d'un tel moulin sur le Lauzin, le petit affluent de
- l'Ognon que franchit ce pont
- 12 La Vierge du Mont Gedry: Ancien lieu de pèlerinage. Très beau point de vue sur Arpenans et les Vosges.

 13 Le Mont: A travers le bois Gratery, le chemin passe au nord du Mont (393 m).

 14 Le vieux cimetière d'Aillevans. Ce lieu est chargé de mélancolie et si on y monte depuis l'église, on comprend pourquoi les habitants d'Aillevans ont créé un autre cimetière . 15 Le Dolmen d'Aillevans : Site préhistorique . Informations sur place
- A OPPENANS se situe un musée agricole : « la ferme d'antan ». Vous y découvrirez le matériel agricole du début du 20^{ème} siècle. Ouvert samedi et dimanche après-midi du 15 juin au 15 septembre.

Elections Européennes

Les élections européennes se dérouleront le 7 juin prochain. L'arrêté de convocation des électeurs est depuis quelques jours, affiché à la porte de la mairie et consultable sur

Les électeurs volontaires pour participer au bureau des élections sont invités à contacter



le Maire au 06.75.79.43.20 ou à venir s'inscrire aux heures d'ouverture du secrétariat.

Remaniement du cadastre



De nombreuses personnes sont venues consulter les nouveaux plans du cadastre et vérifier que ces plans étaient conformes à la

connaissance qu'il avait de leur propriété. Dans l'ensemble, la plupart des petits litiges entre voisins ou avec le domaine public, ont été réglés et cette opération devrait donc se poursuivre dans de bonnes conditions.

Les architectes du cadastre ont pris note des modifications à apporter et chaque propriétaire concerné recevra une réponse écrite.

Cette opération aura notamment permis d'améliorer considérablement la qualité et la précision des plans et de transférer dans le domaine public toutes les régularisations de cession de terrain effectuées sous le mandat précédent

La commission communale des impôts aura à se réunir dans les prochaines semaine pour valider ces plans et émettre un avis sur d'éventuel litiges.

Quelques propriétaires n'ont pas encore retourné l'état de leurs propriétés signés et éventuellement annoté.

Ils doivent le faire d'urgence en le déposant à la mairie ou en l'adressant directement au cadastre.

Ruissellements sur le plateau de Fanican



Un accord a été trouvé entre la commune et les exploitants agricoles pour mettre en place rapidement un barrière en rondins de bois, qui constituera, une noue entre les deux parcelles cultivées pour stocker l'eau en cas de fortes précipitations et la restituer progressivement sur les parcelles en aval. Les matériels sont commandés et leur mise en œuvre ne devrait pas tarder.

Cette mesure d'urgence ne remet pas en cause l'étude du bassin versant que le conseil municipal a décidé de lancer, ni les démarches que nous pourrions entreprendre auprès de la communauté de communes, dans le cadre de sa compétence « aménagement du territoire » pour trouver des solutions durables à ces problèmes de ruissellements.

Vendredi 29 mai 2009 à 20 heures 30 Salle des fêtes de Comberjon - Conférence Opération Façades



La Communauté de communes de l'Agglomération de Vesoul propose depuis le 1^{er} janvier 2009, des subventions aux particuliers qui souhaitent entreprendre un ravalement de façade de leurs bâtiments.

Leurs conditions d'obtention dépendent du respect de la charte de qualité établie par le CAUE et Michel Danner, architecte et coloriste à Strasbourg, qui est l'auteur du projet de coloration des façades de la ville d'Héricourt.

Il s'agira également de présenter le patrimoine architectural de la CCAV.

Une exposition, ouverte une demie-heure avant la réunion d'information, sera présentée au public.



C'est principalement les maisons du centre de notre village qui sont concernées par cette démarche, mais tous ceux qui s'intéressent, de près ou de loin à notre cadre de vie, sont cordialement invités à participer à cette conférence et à donner leur avis et qui vient compléter notre schéma d'aménagement.

Plan Canicule 2009

Le plan départemental canicule 2009 prévoit la mise en place dans les mairies, d'un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées qui en font la demande. Ce registre doit permettre, si nécessaire, l'intervention des services sociaux ou des services sanitaires auprès des personnes isolées à domicile. Les personnes vulnérables et fragiles sont également invitées à s'inscrire sur ce registre.

Ce registre, mis en place pour la canicule serait également très utile en cas de tempête sévère ou tout autre évènement naturel créant des conditions survie difficiles.

Les personnes concernées sont invitées à se faire connaître en mairie. La famille, les amis et voisins peuvent également entreprendre cette démarche.

A registre de l'Etat civil 2009

Naissances:

Mariage:

M. STERPIONE Yannick, Pierre, Marie et Mlle VILLATTE Sabine, Monique le 14 février 2009.

Félicitation à tous!



